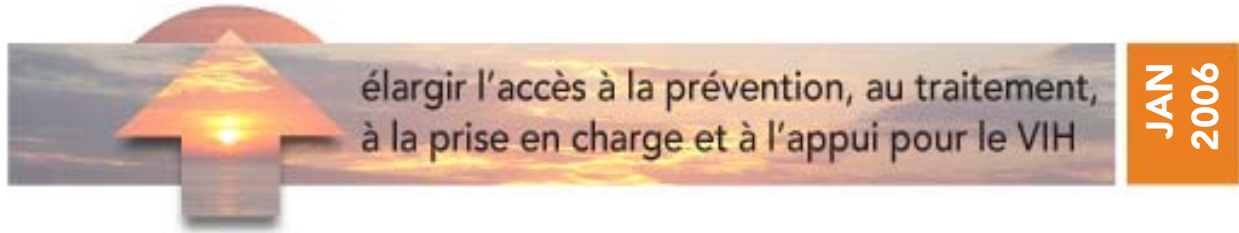


# En direction de l'accès universel



## Présentation du concept

### Introduction

Au cours des quatre années qui ont suivi la Déclaration d'Engagement sur le VIH/SIDA faite par les Etats Membres à la Session extraordinaire de l'Assemblée Générale des Nations Unies en 2001, la riposte mondiale au SIDA s'est progressivement amplifiée et accélérée. Les dirigeants mondiaux se sont dernièrement engagés « à élaborer et à mettre en œuvre une batterie de mesures pour la prévention du VIH, le traitement et les soins, dans le but d'aller aussi loin que possible dans la réalisation de cet objectif crucial que constitue l'accès universel au traitement d'ici 2010 pour tous ceux qui en ont besoin ».

Cette accélération se situe dans la mouvance des efforts globaux visant à installer plus solidement les pays aux commandes de leurs propres programmes de développement. Le Fonds mondial de Lutte contre le SIDA, la Tuberculose et le Paludisme a été créé afin de fournir aux pays à bas et moyens revenus des fonds supplémentaires pour lutter contre le SIDA et les autres maladies, la Banque mondiale offre des subventions conséquentes en vertu de son Programme plurinational de lutte contre le SIDA, et les pays à revenus élevés ont chacun considérablement intensifié leur aide bilatérale, ajoutant aux enveloppes budgétaires de plus en plus substantielles allouées au secteur public dans les pays à bas et moyens revenus. L'action de persuasion de la société civile, la tarification spéciale proposée par les sociétés pharmaceutiques aux pays à revenus bas, la concurrence accrue dans le domaine des médicaments génériques et l'accélération de la production locale, ainsi que les négociations orchestrées par les fondations philanthropiques, ont conduit à une baisse très nette des prix des médicaments antirétroviraux de première intention, permettant ainsi de se procurer ces produits plus facilement et largement. Dans le sillage de cette nouvelle donne, l'Initiative 3 millions d'ici 2005, lancée par l'OMS et l'ONUSIDA, a suscité l'apport d'un soutien aux programmes nationaux de lutte contre le SIDA dans l'optique d'élargir l'accès au traitement. Un surcroît de fonds a également été mobilisé pour financer la recherche et les essais vaccinaux, la mise au point de microbicides et d'autres technologies nouvelles. Le regain d'intérêt pour ce volet capital de la lutte contre le SIDA que constitue la prévention de la transmission du VIH est venu rappelé que l'élargissement de la riposte au SIDA doit impérativement porter sur tous les aspects.

Le Consensus de Monterrey et le Comité d'Aide au Développement (CAD) de l'OCDE, ont défini des normes et des critères relatifs à l'alignement et à l'harmonisation, qui ont été appliqués aux ripostes nationales au SIDA, en vertu des « Trois Principes » et des recommandations de la Cellule mondiale de réflexion pour une meilleure coordination entre les organismes multilatéraux et les Donateurs internationaux (GTT). Les pays du G8 sont venus corroborer cette approche à leur Sommet de Gleneagles en juillet 2005. Dans le communiqué de conclusion du Sommet, les dirigeants du G8 ont promis d'accroître l'aide officielle au développement d'environ US\$50 milliards par an d'ici 2010, se sont engagés à favoriser la mise en œuvre des Trois Principes dans l'ensemble des pays, et ont demandé à l'ONUSIDA, à l'OMS ainsi qu'à d'autres organismes internationaux, d'élaborer et de mettre en œuvre une batterie de mesures dans le domaine de la prévention du VIH, du traitement et des soins, afin d'aller aussi loin que possible dans la réalisation de l'objectif d'offrir à l'échelle universelle, d'ici 2010, un traitement à tous ceux qui en ont besoin. Lors du Sommet mondial 2005, tous les Etats Membres des Nations Unies se sont ralliés à cet engagement en faveur de l'intensification d'une riposte tous azimuts pour s'approcher le plus possible de l'objectif « Accès

universel au traitement d'ici 2010 », et récemment, l'Assemblée Générale des Nations Unies a réaffirmé cette promesse par sa résolution du 23 décembre 2005 : « Préparatifs et organisation de la réunion de suivi en 2006 sur la conclusion de vingt-sixième session extraordinaire : mise en œuvre de la Déclaration d'Engagement sur le VIH/SIDA » (A/60/L.43). Cette résolution prie le Secrétariat de l'ONUSIDA et ses organismes coparrainants d'aider au déroulement de processus inclusifs, conduits par les pays eux-mêmes, notamment des consultations avec les parties prenantes concernées, dans l'optique de développer l'envergure des services de prévention du VIH, de traitement, de soins et d'appui, avec pour finalité de s'approcher le plus possible de l'objectif « Accès universel au traitement d'ici 2010, pour tous ceux qui en ont besoin ». Dans cette résolution, il est également demandé à l'ONUSIDA de soumettre un rapport d'évaluation sur l'avancement de ces processus – comprenant une analyse des obstacles communs entravant l'intensification de la riposte, et des recommandations sur la façon de gérer ces obstacles, d'accélérer et d'étendre l'action – lors d'une réunion de l'Assemblée Générale qui fera le bilan des travaux réalisés au titre de la Déclaration d'Engagement sur le VIH/SIDA et qui se tiendra du 31 mai 2006 au 1<sup>er</sup> juin 2006, et lors d'une réunion de haut niveau prévue le 2 juin 2006.

## La Tâche

Dans ce contexte, l'ONUSIDA est le médiateur d'un effort poly-partenarial, conduit par les pays eux-mêmes, d'intensification pour l'accès universel. Le processus vise à définir des solutions aux obstacles majeurs qui entravent l'extension intégrée et exhaustive des services de prévention, de traitement, de soins et d'appui, et à élaborer des plans assortis d'échéances et d'objectifs de résultat, ou feuilles de route, approuvés au niveau national, en vue d'accroître de façon significative d'ici 2010 le nombre de bénéficiaires de ces services.

Le processus en faveur de l'accès universel n'a pas été lancé pas comme ça, par hasard. Les engagements du Sommet mondial et du G8 offrent l'occasion de relancer l'action pour atteindre le But de Développement du Millénaire concernant le VIH/SIDA. Ce processus prend appui sur une suite d'efforts visant à mieux aider les pays à intensifier leur riposte au SIDA de façon durable, l'inscrivant dans le cadre de l'effort global de développement. Les éléments déterminants de ce processus sont les suivants:

- Ce processus vient se greffer sur les processus existants à tous les niveaux.
- Les pays conduisent le processus, avec l'appui des organismes et donateurs internationaux et bilatéraux, conformément aux Trois Principes et aux recommandations de la Cellule mondiale de réflexion.
- Il couvre l'intensification d'une riposte au SIDA polyvalente et intégrée, englobant la prévention, le traitement, les soins et l'appui.
- Il se concentre sur la recherche de solutions concrètes aux principaux obstacles à l'intensification, prenant appui sur des décisions déjà prises.
- La participation d'un ensemble varié de parties prenantes – en particulier la société civile et les personnes vivant avec le VIH – est déterminante pour son élaboration et sa réussite.
- Il encourage les pays à établir leur propre feuille de route – comprenant des objectifs de résultat et des échéances à mi-parcours – avec pour finalité l'accès universel et la réalisation du But de Développement du Millénaire concernant le VIH/SIDA.

## Le Processus

Les pays conduisent le processus d'intensification pour l'accès universel. Toutefois, cet effort a lieu simultanément à plusieurs niveaux : national, régional et mondial. Pour abattre les obstacles à l'accès universel, il faut une approche pluridimensionnelle, reliant les réalités à l'échelon pays aux

perspectives aux niveaux régional et pays. L'Assemblée Générale des Nations Unies a demandé à l'ONUSIDA de soumettre un rapport d'évaluation sur le processus lors de la réunion de haut niveau qui se tiendra du 31 mai au 2 juin 2006 et qui dressera un bilan complet des étapes franchies sur la voie conduisant à la réalisation des objectifs consignés dans la Déclaration d'Engagement sur le VIH/SIDA.

Au niveau pays: tous les pays à revenus bas et moyens ont été incités à tenir des consultations concernant l'accès universel dans le cadre de leurs processus existants de planification et d'examen de leurs activités contre le SIDA. Suggestion : que ces consultations soient conduites par l'instance de coordination nationale de la lutte contre le SIDA et le Ministère de la Santé, et prévoient la participation de l'ensemble des parties prenantes : ministères, réseaux de personnes vivant avec le VIH, autres membres de la société civile (y compris, mais pas exclusivement, les militants de la lutte contre le SIDA, les associations de femmes, les infirmières et les médecins, les universitaires, les ONG, les représentants des organisations confessionnelles, le secteur privé), partenaires bilatéraux et multilatéraux. Ces consultations auront lieu fin 2005 et début 2006, souvent à l'occasion d'autres discussions et conférences poly-partenariales, portant sur les mesures de mise en œuvre des recommandations de la GTT. Elles consisteront à examiner le processus d'intensification dans tel ou tel pays ainsi que les obstacles à ce processus, et à concevoir des feuilles de route convenues au niveau national concernant l'intensification au cours des cinq années à venir (2006-2010). Ces feuilles de route sont censées prendre appui sur les efforts existants, tels que les stratégies de réduction de la pauvreté, les plans stratégiques nationaux et l'apport des partenaires des Nations Unies, bilatéraux et autres dans le cadre de la riposte au SIDA. Elles pourraient comporter les éléments suivants :

- Echéances à tenir, rythmant le processus d'intensification pour l'accès universel, à l'échelon national entre 2006 et 2010 ;
- Des projets précis pour parvenir à l'équité grâce à l'intensification – en particulier des projets pour atteindre les populations rurales, vulnérables et marginalisées ;
- Une énumération des principaux obstacles – inventoriés par les parties prenantes lors des consultations – s'opposant à l'intensification dans tel et tel pays ;
- Les solutions proposées pour venir à bout de ces obstacles – également définies lors des consultations ;
- Les dispositifs de suivi et d'évaluation prévus durant la période couverte par la feuille de route ;
- Des recommandations relatives à l'harmonisation des efforts des partenaires et à leur alignement sur les priorités nationales.

Certains pays choisiront peut-être de définir leurs objectifs de résultat et leur feuille de route d'après les plans existants. D'autres en profiteront pour réviser leurs plans et objectifs de résultat. D'autres encore intégreront peut-être cette tâche dans une activité systématique de planification ou d'examen. Les efforts consentis par les pays pour rassembler et analyser les données de leurs rapports de situation 2005-2006 relatifs à la Déclaration d'Engagement de 2001 sur le VIH/SIDA vont permettre de disposer d'informations précieuses, et à point nommé, pour arrêter des échéances et élaborer des plans de mise en œuvre. Les

#### **Calendrier des consultations régionales**

<u>12-14 janvier</u> :	consultation Amérique Latine au Brésil
<u>14-15 février</u> :	consultations Caraïbes en Jamaïque
<u>14-16 février</u> :	consultations Asie-Pacifique en Thaïlande
<u>23-24 février</u> :	consultation EEAC/CEI en Russie
<u>27-28 février</u> :	South-east Europe consultation in Romania
<u>7-10 mars</u> :	consultation Afrique australe et de l'Est au Zimbabwe
<u>13-16 mars</u> :	consultation Afrique Centrale au Gabon
<u>20-23 mars</u> :	consultation Afrique de l'Ouest au Burkina Faso
<u>4-6 mai</u> :	consultation Continent africain
<u>4-6 mai</u> :	consultation continent africain

Groupes thématiques des Nations Unies sur le VIH et le SIDA ainsi que les Coordonnateurs ONUSIDA dans les pays apportent sur demande leur soutien à ces consultations au niveau des pays.

Au niveau régional : Les participants aux consultations régionales analyseront les rapports des consultations au niveau des pays et transmettront leurs commentaires. A ce niveau, le processus d'intensification de l'action pour l'accès universel reposera sur l'engagement des forums régionaux (par ex : l'Union Africaine, le Partenariat pan-caraïbes contre le VIH/SIDA), des associations de la société civile et des pays de la région connus pour être des « champions » régionaux de la lutte contre l'épidémie. Ces consultations ont pour but de :

- Recenser les obstacles communs aux différents pays ainsi que leurs chances de concrétiser – et ce, durablement – l'accès universel.
- Définir des moyens communs de surmonter ces obstacles, et les mesures régionales pouvant être prises.
- Encourager l'apprentissage par et pour les pairs ainsi que la motivation entre pays.
- Compiler les échéances ainsi que les feuilles de route à l'échelon pays, s'il y a lieu.
- Soumettre des rapports régionaux au Comité mondial d'orientation.

Chaque fois que cela possible, les dates des consultations régionales seront « à cheval » sur celles des réunions et conférences régionales déjà prévues et organisées par les groupements régionaux, les états membres ou les institutions et programmes des Nations Unies. Les Equipes d'appui régional de l'ONUSIDA, les Bureaux régionaux de l'OMS ainsi que les forums des directeurs régionaux [Nations Unies] sur le VIH/SIDA soutiendront ces consultations. Ces entités régionales travaillent déjà avec les Groupes thématiques des Nations Unies sur le VIH et le SIDA et avec les Coordonnateurs de l'ONUSIDA dans les pays, pour bien relier les consultations au niveau régional et celles au niveau pays.

Au niveau mondial: S'inspirant de cette formule réussie qu'est la Cellule mondiale de réflexion, un Comité mondial poly-partenarial d'orientation a été créé pour guider ce processus consultatif. Coprésidé par le Secrétariat de l'ONUSIDA et par le Gouvernement du Royaume-Uni, le Comité mondial d'orientation comprend des représentants des pays à revenus bas et moyens, des pays donateurs, de la société civile, notamment des réseaux de personnes vivant avec le VIH et des organisations confessionnelles, du monde universitaire, du secteur privé, des institutions et programmes des Nations Unies, ainsi que des mécanismes de financement mondial. Les tâches principales du Comité mondial d'orientation consistent à :

- rallier les pays, les associations de la société civile, les organisations bilatérales et multilatérales à l'effort d'intensification, et mobiliser un soutien sur le long terme pour la mise en œuvre des feuilles de route des pays, de façon à s'approcher autant que possible de l'objectif « Accès universel d'ici 2010 » ;
- recenser les obstacles cruciaux devant être abattus en priorité pour que les pays intensifient leur riposte en vue de concrétiser l'objectif Accès universel à la prévention, au traitement, aux soins et à l'appui ; y compris traiter les questions délicates appelant un engagement mondial plus ferme ;

#### **Réunions du Comité mondial d'orientation**

9-10 janvier : Washington DC, USA

21-22 février : Genève, Suisse

27-28 mars : Addis Ababa, Ethiopie (TBC)

- déterminer les efforts supplémentaires nécessaires pour garantir la qualité et la précision de l'établissement du coût des ressources indispensables pour monter contre le SIDA une riposte exhaustive d'ici 2010 ;
- favoriser l'apprentissage réciproque des stratégies d'intensification qui fonctionnent et définir des mesures concrètes pour venir à bout des obstacles recensés ;
- Contribuer à un financement plus efficient de la lutte contre le SIDA, par une meilleure coordination, une plus grande complémentarité et harmonisation autour des priorités nationales, ainsi qu'à une réduction des frais de transaction ;
- Relier davantage l'accroissement du soutien financier aux réalisations constructives des pays sur le plan politique ; et
- Elaborer des recommandations concrètes relatives à l'intensification de ripostes nationales au SIDA menées sur tous les fronts pour concrétiser l'accès universel ; ces recommandations seront incluses dans un rapport d'évaluation ONUSIDA qui sera soumis à l'Assemblée Générale des Nations Unies.

A sa première réunion, le Comité mondial d'orientation axera ses travaux sur quatre types d'obstacles à l'intensification qui sont communs à de nombreux pays :

1. difficultés pour garantir un financement suffisant et durable, et donc pour planifier à l'avance et intensifier les ripostes au SIDA ;
2. manque de ressources humaines formées, et systèmes de santé et sociaux en difficulté;
3. obstacles à un accès fiable aux produits et aux technologies à bas prix (par ex : préservatifs, matériel d'injection, médicaments et moyens diagnostiques) ;
4. stigmatisation et discrimination, inégalités, discrimination sexospécifique et promotion insuffisante des droits des personnes infectées ou affectées par le VIH.

En outre, le Comité mondial d'orientation étudiera la mesure dans laquelle les échéances ainsi que les objectifs de résultat intermédiaires vont contribuer à l'intensification des efforts des pays pour l'accès universel d'ici 2010.

Dès la seconde réunion du Comité mondial d'orientation, les éléments des rapports des consultations au niveau pays et au niveau régional seront fondus dans les travaux au niveau mondial. Entre la seconde et la troisième réunion du Comité mondial d'orientation, tous les éléments des rapports régionaux seront regroupés dans un document d'évaluation préliminaire. Ce document sera examiné à la troisième réunion du Comité, avant que l'ONUSIDA ne le soumette à l'Assemblée générale des Nations Unies. Il consistera en une étude des mesures nécessaires pour aider les pays à développer les programmes de prévention, de traitement, de soins et d'appui de façon à s'approcher le plus possible de l'objectif Accès universel d'ici 2010.

Appui de l'ONUSIDA : Se conformant aux recommandations de la Cellule mondiale de réflexion, le Secrétariat et les Coparrainants de l'ONUSIDA collaboreront avec leurs bureaux régionaux et de pays pour garantir la cohésion et la coordination de l'appui qu'apportera l'ONUSIDA à ce processus, tenant compte des points forts de chaque organisation des Nations Unies. Il s'agira d'un appui financier et logistique aux consultations, et d'un appui technique accru offert par l'UNAIDS Technical Support Division of Labour, le Plan global [Nations Unies] d'Appui technique dans le domaine du SIDA, le Fonds d' Accélération de l'Appui technique, et l'Equipe mondiale d'appui conjoint à la mise en œuvre et à la résolution des problèmes. Un petit secrétariat au sein du Secrétariat de l'ONUSIDA travaille pour le Comité mondial d'orientation.